

SORTIES PÉDAGOGIQUES

POUR LES COLLÈGES & LYCÉES

VISITE GUIDÉE DU SITE | PANSAGE | BALADE AVEC LES ÂNES | MUSÉE | JEUX DE PISTE | EXPLOREGAMES





Domaine des Amourettes 18160 Lignières – La Celle Condé 02 48 60 28 12 | www.polechevaletane.fr



NOTRE HISTOIRE

Depuis 1999, les 140 hectares du **Domaine des Amourettes**, sont dédiés au soutien des activités équestres de la région du Berry, ainsi qu'à l'accueil des professionnels et passionnés des ânes et des chevaux.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux *richesses insolites du Berry*, le *Pôle du Cheval et de l'Âne* accueille des groupes d'enfants de tout âge. Vous découvrirez le Grand Noir du Berry, race d'âne locale reconnue en 1994, ainsi que six autres races françaises représentées sur le site. À travers un programme d'animations encadrées par des professionnels, les élèves seront en contact direct avec les équidés. *Exercices de pansage, visite guidée du site à pied* ou *visite guidée de l'hippodrome en âne bâté*, nous vous proposons un programme sur une journée ou une demi-journée adaptée aux âges et aux attentes pédagogiques des élèves.

Entre apprentissage et divertissement, venez découvrir notre site de nature où petits et grands vivront une expérience unique au grand air !

VOUS ALLEZ ADORER...

- \Omega Être au contact direct des animaux en toute sécurité
- Participer à des ateliers adaptés en fonction des âges et des niveaux
- Évoluer dans des espaces dédiés avec des installations adaptées aux enfants
- 🎧 Être encadré par du personnel formé et expérimenté
- Ω Partir avec des souvenirs plein la tête

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

02 48 60 28 12 | reservation@polechevaletane.fr

NOS FORMULES ADAPTÉES PAR NIVEAU SCOLAIRE

VOTRE GROUPE

- Minimum d'une classe et maximum de 75 élèves
- 1h30 d'activités encadrées minimum et visite libre du musée
- 1 accompagnateur gratuit pour 12 élèves jusqu'à 15 ans
- Sortie nature : activité uniquement en extérieur, prévoir les équipements adéquats

FORMULE "CYCLE 3": 9,50 € PAR ÉLÈVE - JOURNÉE

- 45 minutes d'atelier de pansage et de préparation de son âne bâté
- 45 minutes de visite guidée en menant des ânes bâtés
- 45 minutes de visite libre
- 1h30 de défis avec des énigmes et des jeux d'adresse et de réflexion ou Explore Games

FORMULE "VISITE À PIED" : 7,50 € PAR ÉLÈVE - 1/2 JOURNÉE

- 30 minutes de visite libre du musée consacré aux ânes
- 1h30 de visite guidée à pied du site, encadrée et commentée par un animateur expérimenté : Découverte de l'Hippodrome de Lignières, des Paddocks des races d'ânes, des soins aux ânes, des chevaux de traits ...

FORMULE "À LA CARTE" - FILIÈRE ÉQUINE OU AGRICOLE

Visite commentée à pied du site par un animateur expérimenté Durée 2h00 ou 4h00 - Sur le ou les thèmes de votre choix :

- Découverte & Explication du fonctionnement de l'Hippodrome de <u>IHÈME l</u> Lignières en Berry. <u>IHOO: 7,00 € PAR ÉLÈVE</u>
- Découverte des Paddocks des 7 races d'ânes, des soins aux équidés & <u>IHÈME ?</u> mise en contact avec les ânes. <u>IHOD: 7,00 € PAR ÉLÈVE</u>
- Explications de la gestion d'un site de 140 Ha aux diverses activités :

 | THÈME 3 | loisirs, sportif, courses hippiques, évènementiel, spectacle....
 | 1400 1430: 7,50 € PAR ÉLÈVE
- Découverte de l'Attelage et du travail avec les chevaux de traits, leur
 ATELLER utilisation, point historique... 2HOO: 14,00 € PAR ÉLÈVE

NOS ATELIERS ENCADRÉS PAR DES ANIMATEURS

PANSAGE DES ÂNES





VISITE GUIDÉE AVEC UN ÂNE BÂTÉ

Visite guidée en âne bâté: Animation pensée pour les jeunes adolescents de 9 à 14 ans, ils suivront notre animateur dans les coulisses du site pour remonter l'histoire de l'âne et de son lien avec la région berrichonne. Tout en menant un âne que les adolescents auront préalablement préparé!

Pansage et préparation d'un âne bâté: Avant de partir pour la visite guidée, les jeunes adolescents auront la responsabilité de panser et bâter les ânes en suivant les consignes avisées d'un animateur. Ils découvriront ainsi les différentes manières de travailler un âne selon la finalité attendue et le matériel.

NOS ATELIERS EN AUTONOMIE



- Musée Sitazin: Dans notre centre d'interprétation représentant la race asine, vous deviendrez incollable sur l'histoire de cet animal qui accompagne l'homme depuis des siècles. Les jeux interactifs qui agrémentent la visite capteront l'attention des petits et des grands!
 - Jeu de piste géant : Vous visiterez le musée Sitazin ainsi que les paddocks des ânes, le labyrinthe, le verger et l'allée des jeux XXL grâce à un jeu de piste adapté à chaque tranche d'âge.
 - Pour les enfants de 6 à 12 ans, l'enquête "La disparition de Gaston l'ânon" sera accompagné d'un livret de jeu et d'énigmes, afin que les enfants s'exercent à s'orienter et se repérer dans l'espace.
 - Explor Games: Jeu en réalité virtuelle avec une tablette pour support. En sous groupe, résolvez les énigmes qui vous permettront de chasser les forces du mal qui se sont emparées du Pôle.

 Mélange entre chasse au trésor & course d'orientation. Durée 45 min 1h00 (3 à 8 ans) ou 2h00 2h30 (+ de 8 ans).

Jeu en supplément : 2€ par enfant. 1 tablette par adulte.

COMMENT RÉSERVER?

ÉTAPE 1

Votre bon de réservation signé accompagné d'un chèque d'arrhes ou d'un virement de 30 %

- Choisissez votre formule puis transmettez-nous votre bon de réservation, faisant office de devis, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30 % du montant total.
- Nous donnons priorité au premier dossier de réservation complet.
- A réception de votre dossier complet, vous recevrez un e-mail de confirmation avec le programme de votre journée & un document d'aide à la préparation de votre visite.
- Les activités sont proposées sur une journée complète. Nous proposons également une formule "demi-journée" à 5.50 € par personne, incluant uniquement les activités en visite libre : musée, jeux et de jeu de piste géant. Contactez-nous par e-mail pour avoir plus d'informations sur ce tarif.

ÉTAPE 2

Se rendre sur le site

- En arrivant à Lignières, il vous suffit de suivre les panneaux indiquant le Pôle du Cheval et de l'Âne ou l'hippodrome.
- Nos coordonnées GPS : latitude 46.769054 / longitude 2.170103.
- Sur le site, suivez les panneaux indiquant le parking d'autocar pour vous garer au plus proche des activités!
- L'équipe d'animation vous attend à 9h45 sur le site pour organiser les groupes et les pauses pipi avant de démarrer les activités à 10h. En cas de retard, vous ne pourrez pas récupérer le temps perdu sur les sites encadrées.

BON DE RÉSERVATION & DEVIS 2023

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIES POUR LA RÉSERVATION ET LA FACTURATION

WEINDETOIN FINITION I	OI CILIANICIVILIVIUA CI	UN LF	I NLJLNVA	111011	LI LA TACTONATION	
Nom de l'organisme :			•••••	•••••		
Adresse:			•••••			
CP:VILLE:			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • •		
Téléphone :	•••••	Mail	:			
NOM et prénom du responsable du	ı groupe :					
Fonction:		Mc	bile :			
Si votre adresse de facturation est	différente de celle d	ci-de	essus, m	erci d	de le préciser lors du règlement	
R	LENSEIGNEMENTS REL	ATTEC	À VOTRE	VICI	ŢĘ	
	•					
Date de visite souhaitée :						••
<u>Créneau désiré</u> : Une demi-j	ournée le matin (10h	า - 12	2h)] l'ap	orès-midi (14h00 - 16h00)	
Nombre d'élèves :	CALCUL DE VO	OTRE	DEVIS			
	NOMBRE D'ENFANTS		P.U. 1	TTC	TOTAL TTC	
FORMULE "CYCLE 3"		x	9, 50	€	=€	
FORMULE "VISITE À PIED"		x	7, 50	€	<u> </u>	
FORMULE "À LA CARTE" THÈME 1		x	7, 00	€		
FORMULE "À LA CARTE" THÈME 2					<u> </u>	
		X	7, 00	€	=€	
FORMULE "À LA CARTE" THÈME 3		x	7, 50	€	=€	
FORMULE "À LA CARTE" ATELIER		x	14, 00	€	=€	
EXPLOR GAMES		x	2, 00	€	<i>=</i> €	
ACCOMPAGNATEURS SUPPL		x	6, 00	€	=€	
ACCOMITAGIVATIONS SUITE					TOTAL	£
					30 % D'ARRHES DU TOTAL	······ €
					JO TO MIKITED DO TOTAL	······ €

COMMENT VALIDER VOTRE RÉSERVATION ?

- Envoyez-nous par e-mail ou par courrier ce bon de réservation rempli et signé, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30 % du montant total et les Conditions Générales de Vente signées.
- Nous donnons priorité au premier dossier de réservation complet.
- A réception de votre dossier complet, vous recevrez un e-mail de confirmation avec un document d'aide à la préparation de votre visite.
- Le groupe doit être constitué d'un minimum d'une classe et d'un maximum de 75 élèves.
- Sortie nature : activité uniquement en extérieur, prévoir les équipements adéquats.

Je reconnais avoir pris connaissance des CGV ci-après.				
	Signature du directeur :			







CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - GROUPES

ARTICLE 1

Ce contrat est destiné à l'usage exclusif de la réservation des prestations de visites pédagogiques organisées par le Pôle du Cheval et de l'Âne, propriété du Conseil départemental du Cher, géré par la Société Publique Locales Les Mille Lieux du Berry, représentée par son directeur.

En aucun cas, la Société Publique Locale Les Mille Lieux du Berry ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ce contrat par des tiers ou à des fins autres que touristiques.

ARTICLE 2 - RESPONSABILITÉ

Le responsable du Pôle du Cheval et de l'Âne qui attribue une réservation à un client est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente.

Le Pôle du Cheval et de l'Âne ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure, des actions de toute personne étrangère à la SPL Les Mille Lieux du Berry lord du déroulement des prestations.

Le Pôle du Cheval et de l'Âne décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation de biens personnels du client au cours des prestations.

En cas de dommage de toute nature causé par le client, par des personnes dont il a la garde ou par les objets dont il a la charge ou la garde, le client pourra voir sa responsabilité engagée.

Le client et les personnes dont il a la garde s'engagent à se conformer au règlement intérieur du Pôle du Cheval et de l'Âne affiché sur les plans de site.

ARTICLE 3 - BILLETTERIE

Les conditions tarifaires "groupes" s'appliquent aux groupes d'un minimum d'une classe et d'un maximum de 75 personnes.

Une réservation est obligatoire pour en bénéficier. L'effectif indiqué lors de la réservation ou modifié en respect de l'article 6 ci-après sera retenu comme base de facturation. Les prestations seront facturées sur cette base d'effectif.

ARTICLE 4 - CONCLUSION DU CONTRAT

Après l'enregistrement de la demande, et sous réserve des disponibilités, la réservation deviendra effective dès lors que le client aura fait parvenir au responsable du Pôle du Cheval et de l'Âne le bon de réservation rempli, daté et signé, accompagné d'un chèque d'arrhes de 30 % du montant total de la visite. Si l'un des deux éléments est manquant, la réservation ne sera pas prise en compte. La priorité est donnée au premier dossier complet reçu.

ARTICLE 5 - RÈGLEMENT DU SOLDE

Le solde est à régler le jour de votre visite par chèque, par carte bancaire ou en espèce. Une facture vous sera transmise lors du paiement du solde.

ARTICLE 6 - MODIFICATION

Toute modification d'une réservation confirmée doit s'effectuer avant votre visite auprès du responsable du Pôle du Cheval et de l'Âne. Le nombre de participants peut être modifié jusqu'au jour de votre visite dans une limite de plus ou moins 3 personnes.

ARTICLE 7 - ANNULATION

La réservation pourra être annulée par le client au minimum un mois avant la date prévue des prestations. Passé ce délai, les arrhes de 30 % restent acquis au Pôle du Cheval et de l'Âne. Ce dernier pourra annuler sans préavis les prestations en cas de force majeure, de cas fortuit ou de besoins d'exploitation spécifiques. Dans ce cas, le client sera immédiatement remboursé des sommes versées sans qu'aucune réclamation de sa part ne puisse être formulée.

ARTICLE 8 - RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être adressée au Pôle du Cheval et de l'Âne par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de visite du groupe.

ARTICLE 9 - LITIGES

Tout litige né de l'interprétation ou de l'application des présentes clauses pourra être soumis à la compétence juridictionnelle du Tribunal d'instance territorialement compétent.

Préalablement à la saisine de cette juridiction, les parties mettront en oeuvre une procédure de règlement amiable de leur différend consistant dans l'échange d'au moins deux correspondances.

En cas d'échec de cette procédure dûment constaté par les parties, la partie diligente procédera à la saisine du Tribunal d'instance territorialement compétent. Dans un délai de quinze jours, elle en informera préalablement l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

	Je	reconnais	avoir pris	connaissance	des	CGV	ci-dessus
--	----	-----------	------------	--------------	-----	-----	-----------

Fait à	Fait à///				
	Signature du directeur :	\neg			





